



Durée

21 heures



Lieu

Intra/Inter



Groupe

De 4 à 12 personnes



Tarif

Sur devis

■ Prérequis

Aucun

■ Public concerné

Professionnels de la quatrième partie du code de la santé publique (médecins, dentistes, orthodontistes, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, auxiliaires médicaux, aide-soignants, auxiliaire de puériculture, ambulanciers, infirmiers, kiné, diététicien...) et aux étudiants préparant un de ces diplômes.

■ Objectifs de la formation

- Identification d'une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
- Acquisition des connaissances pour la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

■ Compétences visées

- Module prise en charge des Urgences Vitales :
 - Identifier un danger immédiat, mettre en œuvre une protection adaptée.
 - Alerter le SAMU et comprendre les autres numéros d'urgences.
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté des voies aériennes.
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation avec matériel.
 - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats (oxygène...).
 - Arrêter une hémorragie en respectant la graduation des mesures.
 - Transmettre un bilan comprenant les signes cliniques, paramètres vitaux et contexte.
 - Mise en œuvre oxygénothérapie, appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
 - Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Module prise en charge des Urgences Potentielles :
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise, notamment d'un AVC, d'une douleur thoracique, risque de sepsie, hypoglycémie
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et de prendre les mesures adaptés pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage)
 - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
 - Prendre les mesures adaptées face à un accouchement inopiné.
 - Transmettre un bilan à l'équipe qui arrive en renfort, demander un conseil médical.
- Module Urgence collective et Situations Sanitaires Exceptionnelles :
 - Organisation du système de santé (Dispositif ORSAN)
 - Organisation de la sécurité civile (Dispositif ORSEC)
 - Sensibilisation Damage Control, NRBC.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

■ Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs/ Démonstrations pratiques / Travaux de Groupe / Mises en situation d'accident ou de malaise

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation
- Matériels d'examen non invasifs (brassard à tension, saturomètre...)
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures

■ Organisation de la formation

Formation de 21 heures en présentiel consécutives ou non selon les besoins de l'établissement.

10h30 : Urgence Vitale

7h : Urgence Potentielle

3h30 : Urgence Collective

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances au cours d'une situation d'urgence simulée.

■ Sanction

Attestation de formation

■ Modalités et délais d'accès

Contactez le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation

■ Maintien et actualisation des compétences

Durée de validité de 4 ans, la prorogation se fait en 7h.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence mentionnés à l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012.

Programme conforme à l'arrêté du 01 juillet 2019.

Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com